



Curciat Dongalon



Nous adressons un grand merci à Thomas BURTIN, qui cette année encore a bien voulu consacrer son temps à la mise en page de ce bulletin.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin par envoi de photos ou de texte.



Sommaire

Vie communale	p.4
Le mot du Maire	p.5
Réalisations de la commune	p.6
Compte administratif	p.7
Etat civil	p.8
Calendrier des fêtes	p.9
Ecoles	p.10
Cantine scolaire	p.12
Sou des écoles	p.13
Les P'tites Fripouilles	p.14
Bibliothèque	p.15
Comité des fêtes	p.16
Pêche / Tennis	p.17
Union musicale	p.18
Gymnastique	p.19
Société de chasse	p.20
Don du sang	p.21
Club des Retraités	p.22
FNACA	p.23
ADMR	p.24
CA3B	p.25
La lessive	p.28
Jeux pour enfants	p.29
Mots fléchés	p.30
Conscrits	p.31
Informations pratiques	p.32

Vie communale



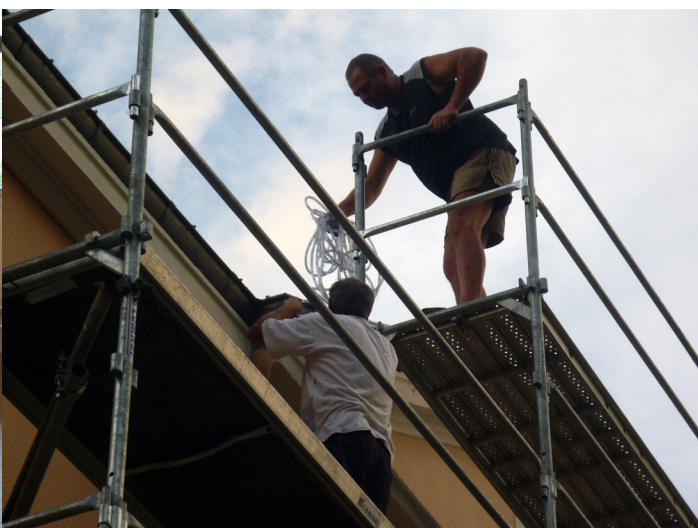
Des bénévoles du fleurissement



Les nouveaux habitants



Les tables du repas des cheveux blancs



L'installation des guirlandes



Le mot du maire

Mesdames, Messieurs, Chers lecteurs,

L'année 2018 s'achève et vient le temps de vous présenter notre bulletin municipal, reflet des activités de la commune, qu'elles soient municipales ou associatives. Vous trouverez également différentes informations de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse sur les actions qui concernent plus particulièrement notre ancienne communauté de communes. Un sujet important est consacré au transfert à CA3B de la compétence eau et assainissement à partir du 1er janvier 2019.

Dans notre commune, cette année 2018 aura vu enfin se concrétiser le chantier de rénovation des façades de la mairie, qui a retrouvé ainsi un petit air de jeunesse. Il reste encore quelques points à traiter pour terminer l'accessibilité de la mairie : marquage au sol, rampe d'escalier, barrières de sécurité.

Notre agenda d'accessibilité n'est pas achevé et l'année 2019 sera consacrée en partie à des travaux à la salle polyvalente, notamment pour des rampes d'accès aux normes requises.

L'extension du hangar communal et la réorganisation de celui-ci ont permis à la commune de rassembler son matériel en un seul lieu et au Comité des Fêtes d'entreposer différents équipements.

Dans les travaux habituels de l'année, une part encore importante du budget d'investissement a été consacrée à la voirie.

Au cours de cette année 2018, nous avons maintenu notre soutien aux associations périscolaires au travers de subventions et notamment à la cantine scolaire, afin qu'elle puisse mettre en œuvre un changement de fonctionnement rendu nécessaire par une situation financière délicate. Nous souhaitons pleine réussite à leur nouvelle organisation.

En début d'année, nous avons évoqué un projet en cours avec la SEMCODA pour l'aménagement du terrain des Platières. Malgré l'avancée des démarches jusqu'au permis d'aménager, ce projet est en suspens à ce jour. Les raisons sont indépendantes de notre volonté mais à rapprocher de difficultés que connaissent les bailleurs sociaux depuis plusieurs mois au regard de la législation. Des contacts seront pris avec la nouvelle direction de la SEMCODA pour le devenir de cette opération.

Ce bulletin me permet à nouveau de vous remercier : employés communaux, membres du CCAS, bénévoles des associations pour votre investissement dans la vie du village afin d'y maintenir un lien social précieux.

Cette année encore, la commune a été bien perturbée par la disparition de plusieurs de ses habitants et j'ai une pensée particulière pour leurs familles.

Pour terminer mon propos, le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et à tous une très bonne année 2019, qu'elle vous apporte joie et santé.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le **dimanche 6 janvier 2019 à 10 h 30 à la salle polyvalente** et nous vous convions à venir nombreux pour partager ce moment amical.

Marie-Laure CLAPPAZ

Réalisations de la commune en 2018

En investissement

Encadrement plan de la commune pour 559,20 €
Agrandissement du hangar communal pour 33 868,85 €
Accessibilité et façades mairie pour 46 503,66 €
Dossier accessibilité salle polyvalente pour 2 760,00 €
Achat d'un four pour la cantine pour 2 238,00 €
Programme des routes pour 30 761,40 €
Achat d'un portillon pour l'école pour 1 920,00 €
Préparation pour passages piétons pour 876,00 €

En fonctionnement

Achat de fils pour illuminations pour 829,21 €
Reprise du mur du préau de l'école pour 919,80 €
Seuil et portail au logement de la cure pour 3 633,30 €
Elargissement de l'entrée du stade pour 1 476,00 €
Elagage pour 720,00 €
Intervention sur chaufferie bois pour 1 214,40 €
Subventions versées aux associations locales pour 17 758 € dont associations périscolaires : 2200 € pour le sou des écoles, 3 600 € pour la garderie et 10 500 € pour la cantine

Compte administratif 2017

Compte administratif 2017 du budget principal

Section de fonctionnement

Dépenses	217 090,60 €
Achat de matériel et fournitures	25 164,18 €
Locations	275,69 €
Entretien	22 137,32 €
Assurances	6 309,05 €
Intermédiaires et honoraires	3 534,85 €
Relations publiques	1 401,28 €
Frais postaux et télécommunications	2 366,89 €
Adhésions et cotisations	422,20 €
Impôts et taxes	1 911,00 €
Charges de personnel	98 514,17 €
Admission en non valeur	378,83 €
Indemnités des élus	15 044,34 €
Service incendie	7 357,28 €
Cotisations SIEA	7 392,29 €
Subvention pour assainissement	8 326,34 €
Subvention aux associations	10 833,00 €
Intérêts des emprunts	5 041,83 €
Bourses et prix	163,26 €
Charges exceptionnelles	516,80 €

Recettes	325 261,89 €
Remboursement sur rémunérations	10 716,37 €
Produits des services	8 840,89 €
Impôts et taxes	139 135,00 €
Dotations et participations	101 197,99 €
Revenus des immeubles	29 230,04 €
Produits exceptionnels	393,86 €
Excédent 2016 reporté	35 747,74 €

Section d'investissement

Dépenses	127 820,59 €
Remboursement emprunts	18 875,02 €
Remboursement caution	666,57 €
Déficit 2016 reporté	64 554,88 €
Plans / numérotation	1 369,99 €
Logiciels Chorue + formation	1 663,20 €
Désherbeur thermique	780,00 €
Siège ATSEM	109,32 €
Copieur multifonctions école	1 896,00 €
Dossier conformité accessibilité	1 440,00 €
Murettes mairie	4 111,20 €
Accès cour mairie	3 897,61 €
Accès extérieur mairie	1 380,00 €
Programme voirie	27 076,80 €

Recettes	78 628,29 €
Affectation du résultat 2016	68 654,88 €
Taxe aménagement	536,41 €
FCTVA	8 863,00 €
Caution	574,00 €

Compte administratif 2017 du budget annexe - ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement

Dépenses	20 508,86 €
Travaux sur réseau	408,00 €
Intermédiaires et honoraires	256,40 €
Intérêts des emprunts	5 405,00 €
Intérêts courus non échus	-486,09 €
Dotations aux amortissements	14 925,55 €

Recettes	20 508,86 €
Redevances d'assainissement	7 104,74 €
Participation assainissement collectif	1 500,00 €
Subvention d'équilibre commune	8 326,34 €
Subvention de l'Agence de l'eau	3 577,78 €

Section d'investissement

Dépenses	15 140,76 €
Remboursement d'emprunt	15 140,76 €

Recettes	36 232,87 €
Amortissement	14 925,55 €
Excédent 2016 reporté	21 307,32 €

Etat civil 2018

Naissances

17 janvier 2018	Axel CHENE de Aurélien CHENE et Justine MARTIN 1 Clos des Jardinets
9 février 2018	Romy BUIRON de Simon BUIRON et Laurène GAUDILLOT 1901 route de la Perrière
19 février 2018	Sarah LABALME de Guillaume LABALME et Aurore JEAN 51 impasse de Montdésert
14 mai 2018	Anaïs Clara LASSARRE de Yohann Cyrille LASSARRE et Aurore Isabelle FERNANDEZ 105 route du Tillet
23 mai 2018	Killian MORIEL de Xavier MORIEL et Aurélie Chantal Marcelle STIZI 164 route de St Nizier
6 juin 2018	Clémence Valérie Johanna BERGER de Alexis BERGER et Aurélie Patricia Evelynne POINTET 72 route de Chapey
17 octobre 2018	Elias Jean Roger Paul GOTHLAND de Timothée GOTHLAND et Sophie LASSÈRE 105 route du Tillet

Mariage

18 août 2018	Jilali RAÏ et Carole Danièle SABRE
--------------	------------------------------------



Décès

17 mai 2018	Suzette BALSARINI née PARNET (née le 26.12.1928)
8 juin 2018	Gérard Raymond René GADOLET (né le 15.04.1954)
9 juin 2018	Jackie RIGAUD (né le 24.08.1953)
10 juin 2018	Roland BURTIN (né le 28.03.1954)
21 septembre 2018	Gilbert Aimé Joseph BILLOUD (né le 21.03.1936)
4 novembre 2018	René Marcel FLEURY (né le 06.02.1931)

Nous avons également une pensée pour les personnes disparues
qui n'étaient plus domiciliées sur la commune :

5 janvier 2018	Marie Raymonde GUILLET née PIRAT le 02.03.1925
21 mars 2018	Denise BURTIN née CANNARD le 23.07.1929
2 avril 2018	Charles Lucien BONHOMME né le 16.07.1926
6 avril 2018	Maurice Paul Eugène BERGER né le 24.01.1926



Calendrier des fêtes 2019



Janvier	Vendredi 4 Dimanche 6 Samedi 12 Samedi 26	Concours de belote du club des retraités Vœux de la municipalité Vente de boudin de la société de chasse Repas de la société de chasse
Février	Dimanche 3 Samedi 9	Quine loto de la cantine à Curciat Assemblée générale des donneurs de sang à St Nizier
Mars	Samedi 2 Dimanche 3 Samedi 9 Lundi 11 Mardi 19 Samedi 30	Banquets des conscrits Matefaims des conscrits Théâtre de la Gym Don du sang à Curciat le matin Cérémonie cantonale du 19 mars à St Jean sur Reyssouze Vente de diots de la Cantine
Avril	Samedi 6 Vendredi 12 Samedi 13 Dimanche 28	Repas des cheveux blancs organisé par le CCAS Concert groupe vocal de Bress' Animation Soirée moules frites du sou des écoles à Curciat Concert de l'union musicale en matinée à Curciat
Mai	Samedi 4 Mardi 8 Samedi 18	Chasse aux œufs de la Garderie Commémoration de l'Armistice 39/45 Concert de l'Union musicale à Cormoz
Juin	Dimanche 2 Jeudi 6 Mercredi 12 Samedi 15 Samedi 22	Fête de la pêche avec concours de pétanque Concours de pétanque des retraités Don du sang à St Nizier de 16 à 19 heures Marche du sou des écoles Fête de la musique à St Nizier
Juillet	Dimanche 7	Fête de l'andouillette
Août	Dimanche 4 Dimanche 11 Jeudi 15	Vide grenier du comité des fêtes Pétanque et bréchets de la société de chasse Concours de labour cantonal
Octobre	Lundi 7 Samedi 19 Samedi 19	Don du sang à Cormoz le matin Vente de fromage de la Cantine Soirée Zumba du sou des écoles
Novembre	Lundi 11 Dimanche 17	Commémoration Armistice 14/18 Quine loto au profit des œuvres sociales
Décembre	Samedi 7 Dimanche 15 Dimanche 15	Marché de Noël du sou des écoles Vente d'escargots du tennis au marché de Noël de St Trivier Concours de belote du comité des fêtes

Ecole - Petite et moyenne sections



Ecole - Grande section et CP



Les P'tits Gloutons - Cantine scolaire

Une nouvelle année scolaire a commencé. L'année 2018-2019 a bien débuté puisque la situation de l'association s'est assainie tout au long de l'année dernière. Mais pour rappel, le nombre d'enfants étant peu élevé et les charges de personnel importantes, l'association avait du mal à faire face financièrement.

Le bureau a donc décidé de changer le mode de fonctionnement pour la préparation des repas. Il s'agit depuis la rentrée de plats préparés et livrés par la société RPC à Manziat. Les menus sont variés et les produits de qualité, la plupart du temps frais en circuits courts. Les enfants se régalent et découvrent de nouvelles saveurs.

Ce système a permis de réduire notamment les charges de personnel et contre toutes attentes les effectifs se maintiennent cette année grâce à l'arrivée de nouvelles familles. Pour information, le prix du repas est à 4,10 € pour les enfants jusqu'en CP avec 4 composantes et à 4,25 € pour les plus grands avec 5 composantes.

Nous souhaitons la bienvenue à nos cantinières Carole et Cécile qui assurent le service des repas et nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions. Nous remercions vivement Chantal et Marie-Pierre pour leur investissement durant ces dernières années.



Un grand merci aux mairies de CURCIAT et ST NIZIER pour leur soutien financier et matériel qu'elles nous accordent, ainsi qu'aux comités des fêtes pour les subventions octroyées

Manifestations

Samedi 20 octobre 2018 :
vente de fromages

« Belle réussite, merci aux amateurs de fromage qui ont soutenus notre opération »

Samedi 3 février 2019 :
Loto (qui se déroulera à la salle des fêtes de Curciat)

Samedi 30 mars 2019 :
Plats à emporter « Diots »

Composition du bureau

Présidente :
Marjolaine GONTHIER

Trésorière :
Séverine BOUTRAND

Secrétaire :
Christelle LABRY

Membres :
Dominique CHABOT
Jessica CHAUVIERE
Félicie LOISON
Thomas DEMAISON
Olivier BROCAT
Géraldine PILLON

Informations pratiques

Chaque famille a un accès à internet sur le site ROPACH par le biais duquel les inscriptions et les absences doivent être signalées la veille avant 10 heures.

Contact

glouton.cantine@gmail.com

glouton.tresorerie@gmail.com

Toute l'équipe des P'tits Gloutons vous souhaitent une belle et heureuse année 2019 !

Sou des écoles

Cette année encore, nos chers bambins ont pu bénéficier de plusieurs enrichissements extrascolaires grâce au sou des écoles : une classe verte pour les Grands de ST NIZIER dans le Vercors, des spectacles pour les Petits de CURCIAT, des sorties diverses et toujours l'adhésion à l'USEP

Le sou en chiffres :

La participation du sou des écoles aux projets d'écoles, voyages, activités... pour l'année scolaire 2017-2018 était de 11565 € (Montant total des activités = 16343€ - Participation des familles et remboursement partiel USEP = 4778 €)

Grâce aux participations financières des communes et des comités des fêtes, ainsi qu'aux cotisations de rentrée scolaire, aux dons et aux bénéfices des deux manifestations (vente de sapin, buvette et tombola + soirée moules frites) le sou a encaissé la somme de 8 271 €.

Nous tenons à remercier les bénévoles pour leur aide précieuse, le corps enseignant, les mairies et les comités des fêtes de Curciat et St Nizier pour leur investissement, et bien sur vous tous parents et habitants qui nous soutenez activement en participant à nos manifestations.

Si chaque famille contribue un peu à chaque manifestation,

Le Sou pourra offrir beaucoup à nos enfants !

(N'oublions pas que les membres du sou donnent de leur temps et leur énergie gratuitement et qu'une manifestation qui fonctionne bien leur prouve qu'ils ne s'investissent pas pour rien et procurent joie et reconnaissance.)

Cette année le sou des écoles est composé de :

Lucile CHEVAILLER, présidente
Sandra SOUFFERANT, trésorière
Arnaud GUIOT, vice-trésorier
Raphaëlle PILLON, secrétaire
Laurie BEJEANNIN, vice-secrétaire

Les membres très actifs sont Emilie BURTIN, Priscilla SEREUSE et nous souhaitons la bienvenue à Laurence NICOLAS et Isabelle GADOLET qui nous ont rejoints cette année.

Les enseignants sont bien sûr des membres d'office

Nos manifestations pour 2018-2019

Le 20/10/2018 : Zumba party

Le 08/12/2018 : Vente de sapin, tombola et marché de Noël

Le 10/12/2018 : spectacle intrascolaire

Le 21/12/2018 : Retrait des commandes de produits locaux

Le 13 avril 2019 : Soirée Moules Frites

Le 15 juin 2019 : Marche pour tous

Les projets d'écoles pour 2018-2019 restent encore à définir mais les pistes de réflexions suivantes sont abordées pour les deux écoles :

Interventions de la FRAPNA sur des sujets sur la nature en fonction des niveaux

Parc des oiseaux à Villars les Dombes
Achat de matériels
Intervenant cirque
Bibliothèque

Cette année encore, les élèves de Ce1 Ce2 iront à la piscine de Montrevel.

L'affiliation à l'USEP sera faite pour les classes des PS/MS, GS/CP, CE1/CE2 et CM1/CM2 qui en ont fait la demande.



En conclusion, les finances du sou se portent très bien.

Les Ptites Frippouilles - Garderie

L'année scolaire 2017-2018 est terminée, et la nouvelle commence bien. Avec le retour de l'école à quatre jours, la fréquentation de la garderie a connu une légère baisse mais reste bien en ce début d'année.

Comme nous l'avions annoncé, nous avons fait l'acquisition de plusieurs jeux extérieurs, cette nouvelle année, nous investirons dans des jeux pour l'intérieur et du matériel de bricolage

Nous remercions nos deux animatrices, Cécile VILLARD et Arlette JACQUET pour leur investissement afin de satisfaire la curiosité et l'épanouissement de nos enfants.

Cette année, nous organiserons une chasse aux œufs sur la commune de Curciat Dongalon:

Samedi 4 mai 2019

Un grand merci également à nos mairies de Saint Nizier le Bouchoux et de Curciat Dongalon ainsi que le comité des fêtes de Curciat Dongalon pour le soutien financier et matériel qu'ils nous apportent.

Le bureau reste le même, il se compose ainsi :

Président : Tanguy RIGAUD
Trésorière : Clotilde SARCEY
Laurie BEJEANNIN
Secrétaire : Sandrine COULON
Membres : Anne GIREL
Géraldine PILLON
Cécile VILLARD
Arlette JACQUET

Nous profitons du bulletin pour informer les personnes ayant besoin du service de la garderie, que nous avons besoin de nouveaux membres, cela est urgent, en fin d'année scolaire un membre du bureau quittera l'association, l'activité de la garderie ne pourra pas continuer si cette personne n'est pas remplacée. Nous comptons sur vous et vous attendons nombreux pour pouvoir maintenir la garderie en place

Informations pratiques :

La garderie ouvre ses portes du lundi au vendredi de 07h20 à 08h50 et de 16h30 à 19h00.

Le prix est de 1.10€ la demi-heure.

Pour toute inscription, une cotisation de 7€ par enfant est demandée et une fiche de renseignements est à compléter.

Dans un souci d'optimisation de fonctionnement, les parents souhaitant mettre leur(s) enfant(s) occasionnellement, ou en dépannage, doivent le faire savoir au plus tôt à Cécile Villard en l'appelant pendant les horaires d'ouverture au 04 74 52 91 60.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous joindre par mail à lesptitesfrippouilles@gmail.com

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2019 !!!

2018 ... une nouvelle page de l'histoire

La Bibliothèque municipale

Saint Nizier le Bouchoux



Depuis le début de l'année, c'est au 136 route de St Julien, dans un local neuf, mis à disposition par la commune, que l'équipe de la bibliothèque accueille ses lecteurs en « permanence »:

- Le Mercredi de 16h30 à 18h30
- Le Samedi de 9h30 à 11h30

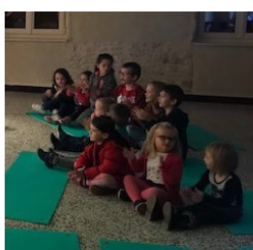
Sur inscription gratuite, les lecteurs peuvent accéder au fonds de 2500 ouvrages mis à disposition et en emprunter 3 pour une durée de 3 semaines.

La bibliothèque, en lien avec la Direction de la Lecture Publique, peut réserver et faire venir des documents repérés par les lecteurs sur lecture.ain.fr

Les rendez vous de 2018 autour des mots :



1ères pages
Le Big Bang des étoiles



Concert de Noel et
Lecture de conte à l'église



Atelier d'écriture



Soirée d'improvisation

Préparation de
l'exposition du
centenaire 14/18



En partenariat avec les écoles de St Nizier et de Curciat depuis la rentrée ...



Des collaborations de différentes formes entre enseignants et bénévoles et des temps de rencontres à la bibliothèque sur des temps dédiés par classe .



L'équipe des bénévoles remercie la commune pour son soutien
Et souhaite à chacun une belle année 2019.

Tel: 04 74 50 88 38 - biblio-st-nizier@orange.fr

Comité des fêtes

L'année fut plus difficile avec un coup de chaleur pour la fête de l'andouillette qui nous a enlevé un certain nombre de convives.

Par contre le vide-grenier se maintient, s'améliore et les exposants ne manquent pas.

Une trésorerie saine nous permet de doter toutes les associations comme les autres années ainsi que l'investissement d'un lave-vaisselle afin d'améliorer les conditions de travail "à la plonge". Le comité en profite pour remercier chaleureusement tous les bénévoles sans lesquels rien ne serait possible.

Nous sommes contents d'accueillir deux nouveaux membres en les personnes de Nathalie CUILLERAT et d'Éric MARTIN.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous adressons nos pensées à la famille de Roland Burtin, parti beaucoup trop tôt.

Pilier de la vie associative de la commune, il était toujours aussi actif dans la société de pêche en tant que trésorier, depuis peu secrétaire du comité des fêtes et depuis toujours membre du club de tennis qu'il avait créé.



Les amis de Sana la Vive



La vente de cartes pour la saison 2018 reste stable. Nous sommes satisfaits de la fête de la pêche.

Celle-ci sera reconduite le 2 juin 2019. Un grand merci aux personnes qui nous ont aidés lors de cette journée. Nous avons installé des filets anti-cormorans sur l'étang des Epasses.

La vidange de l'étang de la Varna est programmée cette fin d'année 2018.

Celle-ci permettra la gestion des différentes espèces. Le tarif des cartes pour 2019 reste inchangé.



Tennis

L'année 2018 a vu une nette augmentation des participants à l'école de tennis, dont les cours assurés par un nouveau professeur diplômé d'état, Valentin Guinet.

Le financement de l'école de tennis est principalement assuré par la vente des escargots à la mi octobre et sur le marché de Noël à St Trivier.

D'autre part, le bureau a du être renouvelé suite aux départs du président Franck Bailly et du trésorier Sébastien Mansion démissionnaires pour raisons professionnelles.



Composition du nouveau bureau

Président :	Alexandre Bonneau
Vice-président :	Christian Jannodet
Trésorier :	Philippe Perdrix
Secrétaire :	Yves Bernard

Bonne année tennistique et sportive à tous !

Union Musicale

Les musiciens de l'Union musicale de Saint Nizier / Curciat se sont retrouvés au cours de 31 répétitions alternées le vendredi soir, le samedi après-midi et le dimanche matin afin de vous proposer, cette saison, plusieurs genres d'animation.

Nous avons tout d'abord organisé une soirée contes de Noël le dimanche 10 décembre 2017 à l'église de Saint Nizier. A la lumière de centaines de bougies, installées un peu plus tôt dans la journée dans l'Eglise par Mme et M. GERMAIN, nous vous avons interprété chants, musiques et contes de Noël. Nous étions accompagnés des chœurs A corps et à cri, Chœur bressan, du groupe de cornemuses dirigé par Monsieur Sylvestre DUCAROY et les membres de l'association de la Bibliothèque de St Nizier. Nous espérons que cette soirée contes de Noël vous a enchanté.

Le dimanche 21 janvier 2018, nous avons été invités par l'harmonie de Marboz pour assurer la deuxième partie de leur concert du Nouvel An. Nous les remercions encore pour ce beau concert.

Lors de notre traditionnel concert de printemps qui a eu lieu cette année à Curciat le dimanche 29 avril 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'ensemble Sol de Bresse de Romenay. Nous vous remercions pour votre présence ; c'est à nouveau une belle récompense de voir la salle comble.

Enfin, pour la première fois, nous avons organisé la fête de la musique à Cormoz. Nous avons été accompagnés par le groupe des Rantanplans. Le public était au rendez-vous. Merci !

Le bureau :

Président :	Alexandre ANDRE
Vice-présidents :	Daniel LOMBARD Yves GERMAIN
Trésorière :	Nelly NOUVION
Trésorière adjointe :	Mathurine BASSET
Secrétaire :	Lucie GUYON
Secrétaire adjoint	Antoine JACQUET
Assesseurs :	Jocelyn BOURCET Marie-Amélie MARION Robert PONT Bernard JAILLET Jacques RAY
Directeur :	Laurent PAQUELIER
Sous-directeur :	Eddy JACQUET
Président d'honneur :	Michel CHANEL



Nous accueillons cette année Monsieur Philippe RAVISSE au trombone. Nous lui souhaitons une bonne année musicale dans nos rangs. Par ailleurs, nous tenons à remercier Monsieur Robert CHENE pour nous avoir accompagnés et pour avoir porté la bannière de l'harmonie lors nos manifestations durant toutes ces années.

L'année 2019 sera marquée par les 90 ans de l'harmonie. Nous vous réservons un beau projet aux couleurs vénitiennes en collaboration avec l'association de M. et Mme CASSEVILLE. Nous avons hâte de le mettre en œuvre afin de vous proposer un voyage musical et théâtral autour de la ville des amoureux.

Nous vous présenterons comme chaque année nos calendriers 2018 et vous remercions par avance pour l'accueil que vous nous réservez.

L'ensemble des musiciens remercie nos municipalités et comités des fêtes pour leurs encouragements et leurs soutiens financiers et matériels qui contribuent également à notre motivation à faire vivre notre association.

Amis musiciens, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Club de gym

L'ASCD donne la parole aux adhérents

Cours du mardi matin de 9h à 10h : 20 dames – 6 messieurs

“Dans la bonne humeur, IOANA nous entraîne, nous encourage (« on ne dit jamais : je ne peux pas, on essaie »), nous surveille, nous conseille, partage avec nous son expérience, en énergie, en sourire et en musique.

Echauffement, étirement, marche rapide avant, arrière, pas chassés, travail en douceur des articulations et des muscles de tout le corps, des abdos, sur des tapis ou des chaises, jeux de ballons ou de cerceaux, tout cela entremêlé de travail de mémoire, mais aussi un apprentissage de la décontraction ; un vrai cours de gym complet, pour « adultes » et non pas pour des « seniors » nous dit Ioana !” **Christiane M**



Cours du mardi soir de 20h30 à 21h30 : 21 dames

“20h20 il fait froid, je n’ai pas envie de sortir. 21h30, trop bien, je retourne la semaine prochaine” **Josiane**

“pour moi la gym c’était pas gagné et pourtant maintenant je ne peux plus m’en passer. Un super cours ..on transpire en s’amusant. Toujours de la bonne humeur , un super groupe... On en redemande” **Maguy**

“ J’ai hésité un peu avant d’y aller, car je n’avais plus fait de sport depuis longtemps, mais j’ai fini par m’inscrire et je ne regrette pas du tout. Transpirer et faire travailler mes muscles pendant une heure par semaine , en plus dans une ambiance détendue et amicale, me font que du bien !” **Nicole**

Les 2 premiers cours d'essai sont gratuits, venez pousser la porte de la salle polyvalente lors des cours pour tester les exercices et vous imprégner de bonne humeur !

Bravo pour la dynamique des 2 groupes, merci à Ioana, à la Commune et au Comité des fêtes.

Notez d'ores et déjà que la soirée théâtre aura lieu le **samedi 9 mars 2019 à 20h30** avec la troupe Scaréna de Lescheroux.

L'équipe de la Gym

Société de chasse La Bécassine

L'année 2018 restera une année satisfaisante pour notre société de chasse.

- Le repas bréchets a été une belle réussite. Nous remercions toutes les personnes qui ont gracieusement participé à sa réalisation.

- Après deux années d'organisation du concours de meutes sur chevreuils, nous avons décidé de ne pas reconduire la manifestation.

- La société a organisé un repas sanglier à la broche pour remercier tous les bénévoles, qui ont apprécié cette belle journée.

Nous remercions tout le personnel pour le travail fourni pour ces manifestations.

La Bécassine compte à ce jour 27 adhérents dont 1 nouveau chasseur, M VIALET Jacques, ainsi que 2 adhérents pour le gros gibier, M BERTRAND Marcel et M FAVRE Jean Paul. Nous avons une grande pensée pour nos amis Gérard GADOLET et Michel CLERC qui nous ont quittés cette année. Michel avait cessé de chasser à Curciat depuis un an mais a beaucoup œuvré pour la société. Gérard faisait partie du bureau. Il répondait toujours présent pour donner de son temps lors des manifestations ainsi que pour l'organisation des battues le jeudi



Activités cynégétiques

Sangliers : De plus en plus présents sur notre territoire, 3 sangliers prélevés à ce jour.

Chevreuils : Population peut être en légère baisse avec 23 attributions.

Lièvres : Prélèvements en hausse cette année, le lièvre reste bien présent sur notre commune.

Faisans, perdrix : Quelques couvées au printemps, maintien des lâchers tout au long de la saison.

Nuisibles : des battues aux renards seront réalisées aux mois de janvier et février. 18 renards ont été tués cette année ainsi que 250 ragondins. Nous notons une bonne participation des chasseurs, agriculteurs et pêcheurs pour sa régulation. Il faut continuer.



Manifestations

Samedi 12 janvier 2019 – salle des fêtes : Vente de boudin et terrine

Samedi 26 janvier 2019- salle des fêtes : Banquet de chasse (les cartes seront en vente le 12 janvier lors de la vente du boudin et terrine)

Dimanche 11 aout 2019 : Repas bréchets et concours de pétanque

Nous tenons tout particulièrement à remercier la mairie ainsi que le comité des fêtes pour le prêt du matériel et des locaux afin de pouvoir réaliser nos manifestations.

Composition du bureau

Président :	Sandy GADOLET 06.15.60.88.06
Vice-Président :	Christian PONSOT
Trésorier :	Jérôme MARECHAL
Trésorier adjoint :	Gérard TREBOZ
Secrétaire :	Fabien GUILLERMIN
Secrétaire adjoint :	Benjamin THOMANN
Membres :	Christian TEMPION Bruno CUILLERAT Xavier MORIEL

La société de chasse « La Bécassine » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

Amicale des donneurs de sang

Curciat, Saint Nizier, Cormoz

L'amicale compte 50 adhérents

Au cours de l'année 2018, nous avons eu trois prélèvements de sang avec une légère augmentation de donneurs dont trois nouveaux.

Cette année, il n'y a pas eu de concours de pétanque départemental, en espérant qu'il aura lieu en 2019.

Le 14 juin 2018, le conseil départemental de l'Ain a organisé une soirée à la Préfecture pour remercier les donneurs fidèles. Madame Josiane BERNARD de Curciat a reçu un diplôme pour 100 dons.

En 2019, l'EFS (établissement français du sang) organisera un prélèvement dans chaque commune (St Nizier, Curciat, Cormoz) dont un sera l'après-midi de 15 H 30 à 19 H pour espérer avoir plus de donneurs.



Dates de prélèvement pour 2019 :

Lundi 11 mars de 9 H 30 à 12 H 30

Mercredi 12 juin de 15 H 30 à 19 H 00

Lundi 7 octobre de 9 H 30 à 12 H 30

Manifestations de l'année 2019 :

Samedi 9 février : Assemblée générale à St Nizier

Dimanche 14 avril : Tirage tombola des gigots de Pâques

Samedi 21 septembre : Repas annuel de l'Amicale

Dimanche 22 décembre : Tirage de la tombola de la dinde de Noël



Club des retraités

A ce jour le club compte 68 adhérents

Nous avons mis en place une activité marche qui a lieu une fois par mois. C'est Robert Burtin qui a organisé les parcours pour l'année. Rendez-vous le 2ème mercredi du mois à 14h00 à la salle des fêtes.

Quelques changements au conseil d'administration:

Voici la nouvelle composition du conseil d'administration

Présidente :	Christiane Basset
1er Vice-Président :	Georges Bernard
2ème Vice-Président :	Guy Coeur
Secrétaire :	Guy Burtin
Secrétaire adjointe :	Chantal Mayousse
Trésorière :	Annie Tempion
Trésorier adjoint :	Gérard Chavanel
Membres :	Maryse Lombard Gérard Thivent



Concours de belote du 05 janvier 2018: 88 doublettes y ont participé

Concours de pétanque du 07 juin 2018: 92 doublettes y ont participé

Le repas de fin d'année au mois de Mai a eu lieu à la salle des fêtes, le restaurant que nous avons choisi nous a proposé cette solution qui a été appréciée des convives, à cette occasion on a souhaité 12 anniversaires dont ceux de trois dames de 90 ans

Trois personnes ont participé aux dictées de secteur et départementale

Cinq triplettes ont participé au concours départemental de pétanque à Polliat et l'une d'entre elles est arrivée en finale. Bravo !

La fédération départementale organise deux voyages l'un du 22 février au 24 février 2019 pour le carnaval de Nice et la fête des citrons à Menton, l'autre du 26 septembre au 30 septembre 2019 au Tyrol pour le retour des alpages



Pour nous contacter : 04 74 52 98 22

Bonne année 2019

L'amicale FNACA de Curciat

L'amicale FNACA de Curciat Dongalon comptait 30 adhérents dans les années 80. Mais 14 nous ont quittés au cours des années. Nous sommes maintenant 16 anciens d'AFN ainsi que 4 veuves. Tous les ans nous faisons une sortie d'une journée. Cette année c'était Terroir et Découverte en Côte d'Or.

Mardi 4 septembre. Départ à 7h45 de Curciat Dongalon et 8h à St Trivier.

10h : visite de la fromagerie Gaugry, laiterie de la Côte. La famille Gaudry, fromagers à Brochon depuis 1946 nous invite à venir visiter la fabrication de ses fromages au lait cru, grâce à sa galerie de visite spécialement conçue à cet effet. Commentaires sur les différentes étapes de la production. Dégustation d'un assortiment de 5 fromages avec pain accompagné d'un verre de Bourgogne. Exposition de matériel ancien.

12h15 : déjeuner au restaurant à Nuits St Georges

15h : visite guidée des Hospices de Beaune. Fondée en 1443 par Nicolas Rolin, cette institution originale par son patrimoine viticole et historique est associée à la vie locale. Merveille de l'art bourguignon avec sa toiture vernissée, la chambre des pauvres, les cuisines, la pharmacie, la chapelle et la cour d'honneur.

16h45 : visite et dégustation Espace Veuve Ambal à Montagny les Beaune. Visite du site de production, parcours guidé par un professionnel (film, panneaux, maquettes) dégustation personnalisée et commentée de 3 crémants de Bourgogne et arrêt à la boutique.



Lucienne et Gaston offrent l'apéritif pour leurs 60 ans de mariage

ADMR



L'ADMR de ST TRIVIER DE COURTES toujours à l'écoute, s'efforce de donner satisfaction dans la mesure de ses possibilités et de ses compétences, à tous les habitants du secteur, à travers les services de :

- **Aide aux familles** : garde d'enfants, soutien aux familles...
- **Aide aux publics fragilisés** : entretien du logement et du linge, courses, aide à la vie quotidienne des personnes âgées et handicapées, préparation ou livraison de repas, téléassistance...
- **Aide tous publics** : entretien du domicile,...

En 2017
l'ADMR de
St Trivier de Courtes,
c'est :

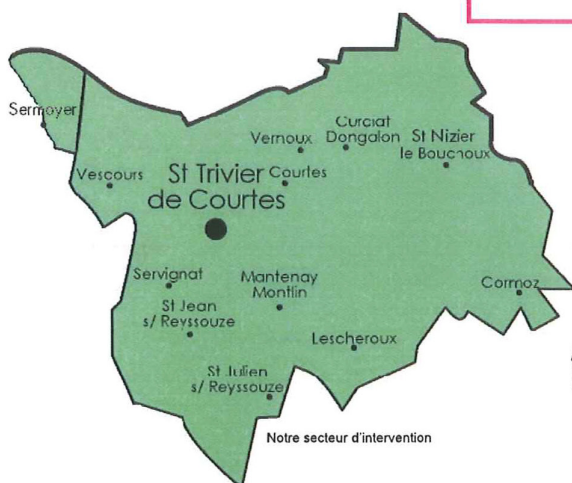
345 personnes aidées

26 982 heures d'intervention

123 bénévoles

* Article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

50 %
DE REDUCTION
OU DE CREDIT
D'IMPÔT*



Notre secteur d'intervention

**ADMR, des hommes
et des femmes,
près de chez vous,
à votre écoute**

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV



Selon vos aspirations et vos disponibilités,
venez renforcer notre belle
équipe de bénévoles !



Contactez-nous !

ADMR de ST TRIVIER DE COURTES
74 route de Chalon
01560 ST TRIVIER DE COURTES

Tél. : 04 74 47 00 13
asaintrivierdecourtes@fede01.admr.org

personia



Des aides à la rénovation

La Communauté d'Agglomération propose des aides financières à la rénovation des logements. Elles peuvent concerner les maisons individuelles, comme les copropriétés, les propriétaires bailleurs ou occupants. Indépendants et objectifs, les conseillers de Mon Cap Energie sont aussi à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet, de la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux et à la sélection des artisans.

Les aides à la rénovation de la CA3B	
Types d'aides	Montants
Fonds isolation Réalisation de deux bouquets de travaux d'isolation parmi ceux-ci : murs, plancher bas, combles, toitures, changement de menuiseries.	Prise en charge de 25% du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10 000€ HT. Aide majorée à 40% pour les primo-accédants.
Fonds énergies renouvelables Installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable : bois, solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, géothermie.	1 000€ par équipement.

Nouveau : un site pour savoir où installer des panneaux solaires

La mise en place de panneaux solaires sur sa toiture ne s'improvise pas. Pour que l'investissement soit une réussite, encore faut-il que les matériaux soient de bonne qualité et bien placés. Avec le cadastre solaire, la Communauté d'Agglomération apporte une réponse claire et objective. Sur ce site internet, il suffit d'entrer son adresse pour visualiser la toiture de son logement et son potentiel solaire.

Plus précisément, le site permet de savoir si l'installation de panneaux solaires sur le toit est rentable, que l'électricité soit vendue, autoconsommée ou utilisée pour l'eau chaude sanitaire. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision fiable et objectif. Des estimations chiffrées sur 20 ans donnent le volume de production par an et les gains escomptés.

Le site : www.moncapenergie.fr.

A noter : la CA3B finance l'installation de panneaux solaires à hauteur de 1 000€ par équipement.

Valoriser les atouts touristiques de la ferme musée de la Forêt

La ferme musée de la Forêt à Courtes accueille chaque année des visiteurs à la découverte du patrimoine architectural bressan. La Communauté d'Agglomération souhaite mettre en valeur le site en proposant un programme de revalorisation. La première phase prévoit la rénovation de tous les bâtiments historiques : il s'agit là de sauvegarder un bâti unique et typique. Sur le corps de logis, la charpente, la couverture, la cheminée sarrasine, la galerie en bois, l'escalier, les soubassements, le sol seront refaits et les menuiseries extérieures seront restaurées. Du côté de la grange, les travaux concerneront également les menuiseries, mais aussi les seuils de portes, les soubassements et l'installation électrique.

Dans un second temps, un nouveau pavillon d'accueil sera construit parallèlement à la définition d'un positionnement touristique pour la ferme musée. Les espaces intérieurs seront reconfigurés pour favoriser une ambiance intimiste tout en intégrant des supports numériques. La singularité du lieu (collections de mobilier et d'objets, le vincuit, le travail du chanvre) sera mise en valeur pour jouer sur la complémentarité du site avec d'autres fermes bressanes.

Enfin, les travaux permettront de revoir les aménagements paysagers autour de la ferme musée et de réorganiser le stationnement. Les travaux commenceront au printemps 2020.

La CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement

En ce qui concerne l'eau

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération exercera la compétence « eau potable » en direct pour les communes de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just, Cize et Pouillat. Sur le reste du territoire, les syndicats intercommunaux des eaux perdurent tout en étant composés pour partie de représentants de l'Agglomération.

Les modes de gestion du service de l'eau sont divers et le resteront. Les quatre syndicats des eaux ont choisi de confier la distribution de l'eau à des délégataires privés. Les contrats seront menés à leur terme. Pour les usagers concernés, il n'y aura aucun changement. Les habitants de Bourg-en-Bresse, Péronnas, Saint-Just dépendaient de la Régie de l'eau de la Ville de Bourg-en-Bresse. Ils devront désormais s'adresser à la Régie intercommunale des eaux que la CA3B crée au 1er janvier. Tout comme les habitants de la commune de Pouillat qui gèrent aussi son service en direct. Les habitants de Cize auront toujours pour interlocuteur leur délégataire.

Des questions sur l'eau ?

Si vous souhaitez :

- Souscrire ou résilier un contrat d'abonnement en cas d'emménagement ou déménagement
 - Ouvrir ou fermer un branchement
 - Créer un branchement
 - Avoir des informations sur votre facture d'eau : paiement, demande de dégrèvement, réclamation
 - Communiquer un index de compteur
 - Signaler une fuite
 - Signaler un problème de distribution (coupure d'eau, baisse de pression, etc)
- Contactez les exploitants.

Le site de l'Agglomération en ligne à partir de février

La Communauté d'Agglomération fait le choix d'un site internet 100% pratique entièrement tourné vers les services aux habitants. Il mettra notamment en valeur tous les services que la collectivité rend au quotidien : déchets, habitat, développement économique, tourisme, transport, etc. Sans oublier les actualités et des vidéos. Des informations à retrouver sur www.ca3b.fr à partir de février.

Voie verte

Le revêtement de la dernière portion restant à enrober sur la commune de Malafretaz s'est terminé en septembre. 10,5 km sur 14 sont entièrement aménagés. Il reste encore la traversée de Montrevel-en-Bresse à réaliser. Ce sera chose faite en même temps que les travaux de réaménagement du cœur de ville.

Dès la mise en service en juin, les habitants se sont rapidement appropriés ce nouvel équipement, l'empruntant à pied, à vélo ou en roller. La fin de l'été a également été l'occasion de sécuriser certaines traversées de route avec des marquages au sol spécifiques.

VOUS HABITEZ À ...  Béréziat, Courtes, Curciat-Dangalon, Monténay-Montin, Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Nizier le Bouchoux, Saint-Trivier de Courtes, Servignat, Vermoux, Vesours	Exercice de la compétence "eau potable" (organisation du service, décision sur le mode de gestion) Le syndicat intercommunal basse Reyssouze	Les exploitants du service Ceux qui gèrent la fourniture et la distribution de l'eau potable, établissent les factures 
---	---	---

En ce qui concerne l'assainissement collectif

Au 1er janvier 2019, la Communauté d'Agglomération devient également compétente en matière d'assainissement collectif. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60, dont Curciat), via la Régie intercommunale de l'assainissement que la CA3B crée au 1er janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, le service est exploité en délégation de service public, dans le cadre de contrats qui seront aussi menés à leur terme.

Des questions sur l'assainissement ?

Si vous souhaitez notamment créer un branchement ou signaler un problème de débordement ou d'odeur, contactez les exploitants.

Le tarif du mètre cube augmente, pourquoi ?

Le service de l'eau et de l'assainissement est régi par un principe simple : son coût doit être couvert par les recettes perçues. Le budget doit donc être équilibré. Or, en additionnant l'ensemble des charges transférées par les communes, un déficit de 432 000€ apparaît. Dans un souci de solidarité, la Communauté d'Agglomération a choisi de répercuter une hausse de 4 centimes d'euros par mètre cube à tous les abonnés.

Soit une hausse moyenne de 4,80€ TTC pour une consommation de 120 m3.

Saint-Trivier de Courtes : le site de la Carronnière en travaux à partir du printemps

Le chantier concernera à la fois la halle et l'espace de la Carronnière. La halle sera rehaussée grâce à une découpe dans la toiture pour permettre au public d'aller dessous sans avoir à se baisser. Le lieu sera équipé d'un coin cuisine et de sanitaires pour favoriser l'accueil de réceptions.

L'espace de la Carronnière sera mis aux normes d'accessibilité avec la suppression des marches à l'entrée, l'élargissement des portes et l'installation d'un élévateur. Les salles bénéficieront d'une isolation phonique et thermique et d'un nouveau système de ventilation. 20 places de stationnement seront créées à l'arrière du bâtiment.

Le coût total du projet est estimé à 529 000€ HT.

La déchèterie de Saint-Trivier de Courtes distinguée

La Communauté d'Agglomération a reçu un prix pour récompenser les bonnes pratiques mises en place en matière de sécurité à la déchèterie de Saint-Trivier de Courtes. En effet, le site est équipé d'une caméra de vidéo-protection qui lutte efficacement contre les intrusions visant les déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E). Une démarche encouragée par OCAD3E, l'éco-organisme qui collecte les D3E et qui a remis le trophée.

Un service de transport à la demande pour l'ensemble des communes du territoire

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1er janvier l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en oeuvre à partir des 75 communes du territoire dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, des arrêts qui restent encore à identifier. Concrètement, l'usager disposera d'une grille horaires et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'heure prévu (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à Bourg-en-Bresse Carré Amiot.

Exemple : je pars de Curciat-Dongalon. Je peux aller à Saint-Trivier de Courtes, Montrevel-en-Bresse, Attignat ou Bourg-en-Bresse. Le retour peut se faire à Curciat-Dongalon à condition de le commander.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : 1,30€, soit 2,60€ l'aller-retour.

Les autres éléments de l'offre de transport

Sur le réseau urbain : le réseau actuel est conservé dans ses grandes lignes, moyennant quelques changements :

Des bus jusqu'à 20h (au lieu de 19h30) / Des horaires « vacances » seulement l'été / Des bus jusqu'à Saint-Just / Une navette gratuite pour desservir le centre-ville de Bourg-en-Bresse / Une application mobile pour favoriser le co-voiturage / Un service de location de vélos en libre-service

TRANSPORT À LA DEMANDE



La lessive

Dans ma jeunesse à Chapey, la lessive ne se faisait plus dans un baquet en bois avec l'eau chaude que l'on versait par-dessus le linge à laver.

Nous avions une lessiveuse en fer blanc qu'on chauffait sur un trépied avec un feu de bois. On utilisait aussi du savon de Marseille et de l'eau de javel.

Tous les lundis c'était le jour de lessive. On mettait tremper le linge dès le dimanche soir, avec un peu d'eau chaude chauffée sur le poêle, le blanc dans un baquet, les couleurs dans un autre. Le lendemain, pendant que le linge blanc était en train de bouillir dans la lessiveuse, on frottait avec une brosse et du savon, les vêtements de couleur sur une petite planche à laver et après on frottait le blanc.

L'après-midi, c'était le gros travail du rinçage. Nous avions bien une mare dans la cour, comme partout en Bresse, mais l'eau était sale ou inexistante, surtout l'été lorsque les vaches brassaient la vase en allant boire.

Nous descendions donc jusqu'à la rivière, la Sône vive, à 300 m de la maison par la charrière qui aboutit au petit pont de bois. Sur le petit bérot (petit tombereau à bras) on installait la grande planche à laver (la challa de bouilla) puis on chargeait les baquets de linge, ainsi qu'une bouteille d'eau de javel, dans le cas où il resterait quelques taches sur le linge blanc, et surtout il ne fallait pas oublier la pelle.

Près du pont de bois, la rivière présentait un élargissement, avec une bonne réserve d'eau, été comme hiver. Mais les vaches venaient boire à cet endroit, alors avec la pelle, on préparait un emplacement pour la planche à laver, car la berge était toute piétinée. Une fois la planche bien en équilibre, on se mettait à rincer.

Les pièces de linge étaient prises une par une, on les trempait dans l'eau en se penchant sur la planche, puis on les tapait trois ou quatre fois, et nous recommencions jusqu'à ce que les vêtements soient bien propres. Pour les petites pièces, chemises, culottes, torchons, mouchoirs... c'était assez facile. Mais pour les draps (les linsus), c'était autre chose. Il fallait bien les secouer dans l'eau mais les retirer assez vite pour ne pas qu'ils traînent dans la vase.

Ensuite, c'était la torsion des draps pour évacuer l'eau. Pour cela nous remontions sur le pré et en

prenant un drap chacune par un bout, nous le tordions avec les mains en sens inverse l'une de l'autre. Mais attention, il fallait tenir le drap bien tendu, sinon il faisait des nœuds.

Si l'une des laveuses laissait faire des nœuds, c'est qu'elle allait avoir un enfant dans l'année... alors vous vous rendez compte, quand c'était une jeune fille comme moi ? Quelle honte !

Ensuite venait le pliage des draps. Pour cela on les prenait par la couture du milieu, car il faut dire que c'était des draps de chanvre, faits avec deux pièces de tissu, cousues ensemble.

Donc, je tenais le drap bien tendu, plié en deux, tandis que ma mère, plus habile que moi, le plie dans un rapide mouvement de va-et-vient, jusqu'à ce que la partie pliée tombe juste au bout du drap. Si c'était une jeune fille qui pliait le drap, et qu'elle réussissait à joindre les deux bouts, c'est qu'elle avait de grandes chances de se marier dans l'année...

Et voilà le rinçage est terminé. Il faut tout recharger sur le petit bérot et remonter la pente de la charrière, remplie d'ornières. Le chargement est souvent mal arrangé, la planche se déplace et ses pieds pleins de boue viennent frotter les baquets de linge propre au grand déplaisir de ma mère.

Hélène Basset

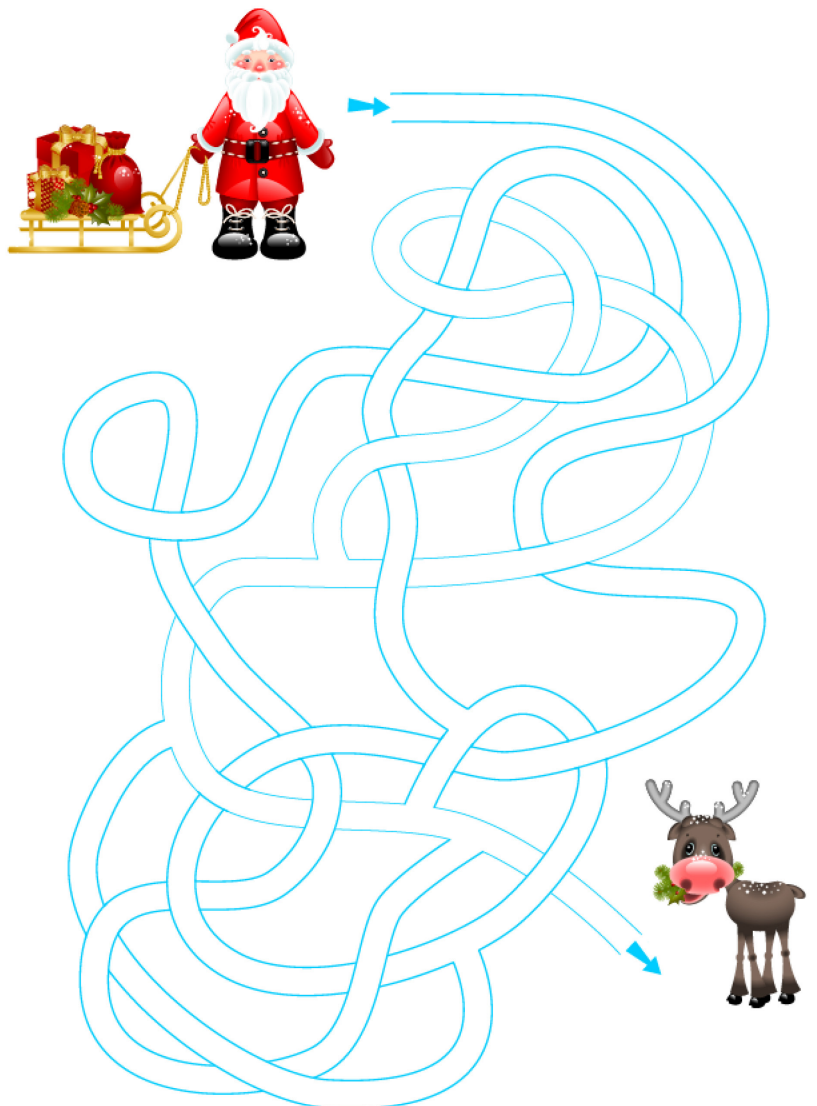
L'après-midi, c'était le gros travail du rinçage



...il faut prendre les pièces de linge une par une, les tremper dans l'eau en se penchant sur la planche...

Jeux pour enfants

Trouve **12** différences entre les deux dessins



Le renne du Père Noël s'est échappé.
Aide-le à le retrouver en traçant le chemin
à travers le labyrinthe.

Mots fléchés

N° 1

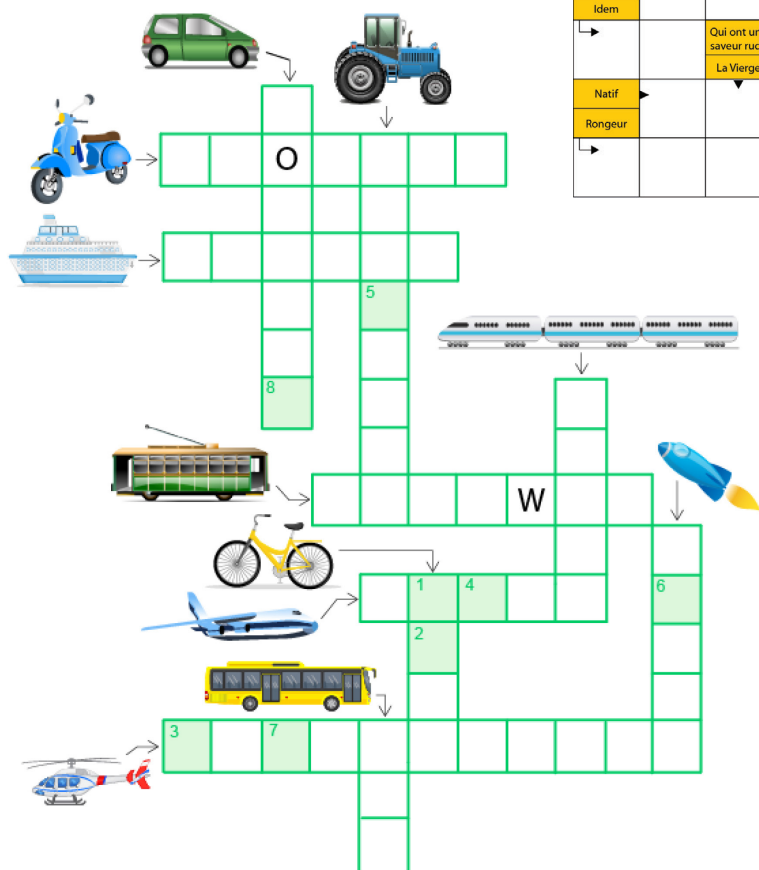
Thème : café

Rôtir du café	Se dit d'un café très fort	Sert à lier	Nos voisins du sud	Autogires	À poil
Cafés	Beaucoup	Traines	Café	Choisi	Monnaies roumaines
				Préfixe	
Se marrer			Bramer		Attrape-nigauds
Rendit plus exact			Qui existe seule		
				Tasse de café sans lait	
De là		Montagne de Jordanie		Genre littéraire	Venue au monde
Taxacée		Poil			
	Démonstratif			Instinct	
	Ricané			Conjonction	
Il contient du café					
Veiller (avoir l...)					
		Dans un café allongé		Possessif	

N° 2

Thème : rongeurs

Rongeur	... Ibn al-As	Ébaubi	Petits cubes	Sert à lier	Rongeur
Rongeur	Ville du Nevada	Ceinture de soie	Pièce de bois	Infusion	Rongeur
				Peuple du Nigeria	
Rongeur				Abréviation royale	
Faveur				Flotte	
		Affluent du Danube		Démonstration	
		Jeune femme		Ville du Japon	
N'est-ce pas ?				Tranche de pain grillée	
Idem		Porte		Roue à gorge	
	Qui ont une saveur rude			Vieux do	
	La Vierge			Secteur postal	Scandium
Natif			Obtenus	Existes	
Rongeur					
				Rongeur (...épici)	



Mot mystère : 1 2 3 4 5 6 7 8



Informations pratiques

Mairie de Curciat

Téléphone	04 74 52 90 68
Email	mairie.curciat@free.fr
Heures d'ouverture	9h à 12h sauf le mercredi
Site Internet	http://www.curciat-dongalon.fr



Location de la salle polyvalente

		Habitant de la commune	Extérieur
1 jour	Salle	135 €	195 €
	L'ensemble	185 €	255 €
2 jours	Salle	195 €	270 €
	Salle + annexe	270 €	370 €



Nourrices agréées

Cécile CACHEUX	07.60.88.23.47
Laurence MOREL	06.61.26.29.93
VirginieINDERCHIT	04.74.52.97.68
Sandra SOUFFERANT	06.64.62.41.64

Ordures ménagères

Collecte le mercredi:

Du 1er juin au 30 septembre : tôt le matin

Du 1er octobre au 31 mai : l'après midi

Déchèterie

Ouverture	Lundi	de 14h00 à 18h00
	Mercredi	de 14h00 à 18h00
	Samedi	de 8h00 à 12h00 de 14h00 à 18h00

